

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

**MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 425

présenté par
Mme Linkenheld

ARTICLE PREMIER

I. – À la deuxième phrase de l'alinéa 19, substituer au mot :

« outre »,

le mot :

« soit ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer au mot :

« acquéreur, »

les mots :

« acquéreur et ».

III. – En conséquence, à la même phrase, substituer aux mots :

« ou, le cas échéant, le »

les mots :

« , soit le versement du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel